

Léon Dion et sa nation ou La dernière voix d'une troisième voie

Olivier Lemieux

Volume 16, Number 2, Spring 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041786ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041786ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lemieux, O. (2016). Léon Dion et sa nation ou La dernière voix d'une troisième voie. *Mens*, 16(2), 65–101. <https://doi.org/10.7202/1041786ar>

Article abstract

The work of Léon Dion, one of the founding figures of political science in Quebec, has long been recognised. Nevertheless, in the field of historical research, his work has drawn little attention from scholars. This article hypothesises that this omission is the result of a malaise related to an aspect of Dion's thought, namely to his promotion of a third way: asymmetrical federalism. To substantiate this hypothesis, we chronologically explore Dion's major works on the nation, on nationalism, and on the national question, examining them alongside those of other major thinkers of his era. We thus conclude that Dion was the last voice to advocate a third way.

Léon Dion et sa nation ou La dernière voix d'une troisième voie

Olivier Lemieux
Université Laval

Résumé

Le travail de Léon Dion, un des pères des sciences politiques au Québec, est reconnu depuis longtemps. Néanmoins, dans le champ de l'historiographie, force est de constater que ce dernier a très peu attiré l'attention des chercheurs. L'article suivant pose l'hypothèse que cet oubli est le résultat d'un malaise suscité par un aspect de sa pensée, lequel fait la promotion d'une troisième voie : le fédéralisme asymétrique. Pour étayer cette hypothèse, nous explorons chronologiquement les principaux travaux de Dion sur la nation, sur le nationalisme et sur la question nationale en les mettant en perspective avec les travaux de quelques intellectuels de son époque. Nous en venons à la conclusion que Dion a été la dernière voix de cette troisième voie.

Abstract

The work of Léon Dion, one of the founding figures of political science in Quebec, has long been recognised. Nevertheless, in the field of historical research, his work has drawn little attention from scholars. This article hypothesises that this omission is the result of a malaise related to an aspect of Dion's thought, namely to his promotion of a third way: asymmetrical federalism. To substantiate this hypothesis, we chronologically explore Dion's major works on the nation, on nationalism, and on the national

question, examining them alongside those of other major thinkers of his era. We thus conclude that Dion was the last voice to advocate a third way.

Nous avons été témoins, au cours des dernières années, de l'apparition d'un certain nombre d'études portant sur la pensée des intellectuels du Québec moderne. En offrant chaque année des articles de fond permettant de pérenniser la mémoire de ces grandes figures tout en montrant leur pertinence et leur actualité, *Mens* apparaît comme l'un des véhicules les plus importants de ce courant¹. Or, si certaines figures ont reçu une attention soutenue de la part des chercheurs – nous ne comptons plus, par exemple, le nombre d'études analysant un aspect ou l'autre de la pensée de Fernand Dumont² –, d'autres réclament toujours leur place au soleil. Cet article vise ainsi à rappeler l'importance d'un de ces grands penseurs, soit Léon Dion.

¹ À ce propos, les études suivantes nous ont à la fois inspiré et accompagné : Mélanie Ouellette, « Les Canadiens français, l'histoire et la démocratie : l'interprétation de Pierre Elliott Trudeau », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 1 (automne 2000), p. 37-50; Olivier Marcil, « La question linguistique dans la pensée de Claude Ryan au *Devoir* (1962-1978) : la difficile conciliation de principes nationalistes et libéraux », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 2, n° 2 (printemps 2002), p. 193-231; Daniel Tanguay, « Une question sacrilège de Pierre Vadeboncoeur », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 3, n° 2 (printemps 2003), p. 129-147; Gilles Labelle, « Gilles Leclerc, un inquisiteur oublié », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 3, n° 2 (printemps 2003), p. 193-231.

² Il suffit d'analyser la *Bibliographie générale de Fernand Dumont*, présentée par Fernand Harvey, Hugo Séguin-Noël et Marie-Josée Verrault, pour en être convaincu. Bien que cette bibliographie n'ait pas été mise à jour depuis 2006, elle rassemble près d'une dizaine d'ouvrages et de numéros spéciaux portant sur les travaux et la pensée de Fernand Dumont, auxquels il faut ajouter plusieurs dizaines d'articles de périodiques ou de collectifs (voir Fernand Harvey, Hugo Séguin-Noël et Marie-Josée Verrault, *Bibliographie générale de Fernand Dumont : œuvres, études et réception*, Québec, INRS, 2006, [En ligne], [http://www.chairefernanddumont.ucs.inrs.ca/wp-content/uploads/2014/06/Bibliographie_generale_Fernand_Dumont_2006.pdf] (11 mai 2016)).

Véritable pionnier des sciences politiques au Québec, Dion contribue, en 1954, avec les professeurs Maurice Tremblay et Gérard Bergeron, à la création du Département des sciences politiques et administratives de l'Université Laval. Il en reçoit d'ailleurs le premier doctorat. Comme le souligne à juste titre Robert Villeneuve, ce département lui doit encore aujourd'hui, ainsi qu'à Gérard Bergeron et à Vincent Lemieux, sa renommée et son rayonnement international³. Bref, un peu à la manière d'un Simon Langlois présentant Jean-Charles Falardeau comme étant le « premier sociologue universitaire québécois », nous croyons que Dion est en quelque sorte le, ou, du moins, l'un des premiers politologues universitaires québécois⁴. Malgré cela, lorsque nous examinons attentivement la production scientifique des dernières années, nous nous apercevons qu'il se situe dans un angle mort de l'historiographie, et ce, malgré le fait que des études d'envergure et des travaux récents continuent de s'y référer⁵. À ces références, il faut ajouter des honneurs. Par exemple, une rue

³ Robert Villeneuve, *L'administration gouvernementale dans la pensée politique de Gérard Bergeron*, mémoire de maîtrise (sociologie), Québec, Université Laval, 2007, p. 9.

⁴ Simon Langlois, « Jean-Charles Falardeau : premier sociologue universitaire québécois », *Cap-aux-Diamants*, n° 117 (printemps 2014), p. 27-30.

⁵ À titre d'exemple, dans leur synthèse historique, Paul-André Linteau et ses coauteurs situent Dion parmi les grands penseurs de sa génération aux côtés des Pierre Vadeboncoeur, Fernand Dumont, Pierre Vallières, Fernand Ouellet, Jacques Ferron, Hubert Aquin, André Laurendeau, Pierre Elliott Trudeau, Marcel Rioux et Michel Brunet (voir Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, t. 2 : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, p. 778-779). Plus récemment, le fondateur et président-directeur général des Classiques des sciences sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi, Jean-Marie Tremblay, a expliqué de quelle façon il en est venu à souhaiter, puis à concevoir cette base de libre accès des sources. Or, pour Tremblay, il était primordial que les grands auteurs classiques, comme Marx, Freud ou Durkheim, y côtoient les grands penseurs québécois, comme Gérard Bergeron, Guy Rocher ou... Léon Dion (voir Jean-Marie Tremblay, « Témoignage d'un pionnier : Les Classiques des sciences sociales ou L'accès libre à notre patrimoine intellectuel en sciences sociales et en philosophie », *Documentation et bibliothèques*, vol. 59, n° 3 (juillet-septembre 2013), p. 177-179).

porte depuis peu son nom dans la Vieille Capitale⁶. De plus, tous les deux ans, le prix Léon-Dion est décerné à l'auteur du meilleur article de la revue de la Société québécoise de science politique (SQSP)⁷. Enfin, à sa retraite, Dion a eu droit, comme ce fut le cas pour certains de ses regrettés contemporains⁸, à l'un des fameux « mélanges en l'honneur de » ou « hommage à », si en vogue au cours des années 1980 et 1990⁹.

Bien que tous ces honneurs soulignent la qualité de son travail, en effectuant notre recherche, nous n'avons croisé ni mémoire de maîtrise, ni thèse de doctorat, ni monographie, ni article récent ayant

⁶ « Une rue en l'honneur de Léon Dion », 5 juillet 2013, sur le site de *Radio Canada*, [<http://ici.radio-canada.ca/regions/quebec/2013/07/05/012-leon-dion-rue-quebec.shtml>] (17 septembre 2015).

⁷ La SQSP explique que ce prix porte le nom d'un grand politologue, ex-président de l'Association canadienne de science politique et fondateur de la SQSP, [En ligne], [<https://sqsp.uqam.ca/prix-leon-dion>] (17 septembre 2015).

⁸ Nous faisons notamment référence ici à Marcel Rioux, à Gérard Bergeron et à Fernand Dumont. Voir Jacques Hamel *et al.*, *Hommage à Marcel Rioux : sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1992; Jean-William Lapierre, Vincent Lemieux et Jacques Zylberberg (dir.), *Être contemporain : mélanges en l'honneur de Gérard Bergeron*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992; Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'horizon de la culture : hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995. Il est également à noter que le même genre d'ouvrage avait été consacré à Jean-Charles Falardeau dans les années 1980 (voir Fernand Dumont et Yves Martin (dir.), *Imaginaire social et représentations collectives : mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982).

⁹ Comme le souligne dans la préface le recteur de l'Université Laval de l'époque, Michel Gervais, « la richesse des contributions [...] et le prestige des auteurs en disent long sur la valeur de l'homme non moins que sur l'admiration et l'amitié dont il est l'objet » (Michel Gervais, « Préface », dans Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir.), *L'engagement intellectuel : mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. IX). D'ailleurs, lorsque nous nous penchons sur la liste de ces auteurs, nous constatons qu'elle rassemble autant des politologues québécois (Louis Balthazar, André-J. Bélanger, Gérard Bergeron, André Blais, Vincent Lemieux, Réjean Pelletier...) ou étrangers de renom (David Easton, Georges Lavau, John Meisel, Hugh Thornburn...) que des intellectuels (Fernand Dumont, Guy Rocher, Charles Taylor...) et des personnalités notoires (Solange Chaput-Rolland, Jean-Paul L'Allier, Jacques-Yvan Morin, Michael K. Oliver, Gérard Pelletier, Claude Ryan...).

tenté de proposer une analyse rétrospective de sa pensée¹⁰. Comment expliquer cet oubli? En fait, nous croyons que ce silence cache un certain malaise à l'égard d'un aspect de la pensée de Dion ou, du moins, une indifférence. D'esprit libéral, mais de cœur patriotique, Dion s'est fait la voix de la « troisième voie », laquelle propose, contrairement à la majorité des néonationalistes et des libéraux Trudeauistes, un réaménagement du fédéralisme canadien pour y assurer la pérennité du fait français. Si certains peuvent voir dans cette troisième voie une héritière du bonententisme d'Henri Bourassa, elle s'en distingue par son caractère fondamentalement libéral et réformiste. De surcroît, contrairement à la pensée d'Henri Bourassa ou de Lionel Groulx, elle est orientée sur le Québec et non sur le Canada français. S'érigeant à la fois contre le *statu quo* constitutionnel et contre l'indépendance nationale, elle occupe une position mitoyenne entre un autonomisme à la Duplessis¹¹ et une souveraineté-association à la Lévesque, puisqu'elle aspire à une autonomie du Québec assurée constitutionnellement. Très présente dans l'espace public dans les années 1980, après l'échec des accords du lac Meech et de Charlottetown, cette voie est de plus en plus mise à l'écart et, depuis Dion, elle n'a pas vraiment connu de talentueux promoteur.

¹⁰ À l'exception d'un court article de Georges Leroux qui cite l'exemple de Dion pour illustrer les apories de l'intellectualisme québécois, il n'apparaît ici et là que dans quelques études portant sur les penseurs de sa génération (Georges Leroux, « Les apories de l'intellectuel québécois : l'exemple de Léon Dion », *Cités*, vol. 3, n° 23 (2005), p. 115 à 127). Il est également à noter que, bien qu'il ne soit pas le sujet central de la recherche, Dion occupe une place de choix dans la thèse de doctorat de Valérie Lapointe-Gagnon, qui offre un portrait détaillé des sources politiques et intellectuelles de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, aussi connue sous le nom de commission Laurendeau-Dunton (voir Valérie Lapointe-Gagnon, *Penser et « panser » les plaies du Canada : le moment Laurendeau-Dunton, 1963-1971*, thèse de doctorat (histoire), Québec, Université Laval, 2013).

¹¹ Nous pourrions facilement étendre cette comparaison à l'autonomisme de l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont ou aux récentes positions de la Coalition avenir Québec de François Legault.

Comme le souligne John Meisel, son vieil ami et compagnon de la commission Laurendeau-Dunton et de la commission Pepin-Robarts, s'il est un libéral passionné, Dion est également un humaniste¹². En ce sens, bien qu'il donne sans réserve son appui aux droits individuels, dans son optique, ces droits sont indissociables du bien-être de la collectivité. Par le fait même, s'il est attaché à sa nation et à sa culture d'un point de vue sentimental, il l'est également, pour paraphraser à nouveau Meisel, d'un point de vue cérébral. Et en un certain sens, c'est à cette dernière dimension que nous devons nous attarder lorsque nous voulons comprendre la distinction qu'il fait entre nationalisme, défini comme un sentiment pouvant se dégrader et rapidement devenir doctrinaire, et patriotisme, qui s'incarne dans le civisme et dans un sentiment pur pour la nation. Nous l'aurons deviné, Dion se réclame de la seconde école¹³.

Dans cet article, nous analyserons de quelle façon Dion a abordé la question nationale québécoise¹⁴. Pour ce faire, nous proposons une lecture de ses principaux travaux portant sur les idéologies, sur la question constitutionnelle et sur la nation québécoise. Ce choix nous oblige à écarter d'autres pans de sa pensée, comme la théorie des systèmes et des sciences politiques, l'historiographie québécoise, le rôle de l'intellectuel dans la société et celui de l'éducation et de la jeunesse. Ce n'est que partie remise. Bien que l'analyse soit collée le plus fidèlement possible à la pensée de Dion, cela ne signifie pas pour autant que nous y écartons toute interprétation. Bien au con-

¹² John Meisel, « Léon Dion : l'homme et sa société », dans Hudon et Pelletier (dir.), *L'engagement intellectuel*, p. 512.

¹³ Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1 : *À la recherche du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 110-112.

¹⁴ Comme le disait sagement Voltaire : « Si vous voulez converser avec moi, définissez vos termes. » Ainsi, par « question nationale », nous entendons, bien entendu, son sens le plus restreint, c'est-à-dire les luttes constitutionnelles visant le renouvellement du fédéralisme ou l'indépendance du Québec. Toutefois, nous y ajoutons un sens plus étendu permettant de compléter cette pensée en lui intégrant d'autres réflexions portant sur les fondements de la nation québécoise, l'imaginaire national ou les sources et les manifestations du nationalisme.

traire, nous tâcherons de situer cette pensée par rapport à la pensée de ses contemporains, afin d'en dégager les similarités et les distinctions. Cela se fera essentiellement de façon chronologique. L'article se divise donc en six temps : le premier porte sur la jeunesse de Dion et sur ses années citélibristes ; le deuxième se tourne vers la Révolution tranquille ; le troisième se penche sur les débordements de la Révolution tranquille ; le quatrième traite du péquisme et du référendum de 1980 ; le cinquième se concentre sur les négociations constitutionnelles des années 1980 et 1990 ; le dernier aborde le second référendum et les derniers travaux de Dion. Enfin, en conclusion, nous réfléchissons sur la pertinence et les apports de cette pensée sur le plan de la question nationale.

L'Évangile de la richesse

Fils d'un charpentier et d'une institutrice, Léon Dion naît à Saint-Arsène de Rivière-du-Loup en 1922¹⁵. Sa jeunesse étant marquée par la Grande Dépression et la Seconde Guerre mondiale, il évite la conscription grâce à son statut d'étudiant¹⁶. Destiné à l'enseignement depuis toujours, lorsqu'en vient le temps, il quitte le collège de Rimouski pour rejoindre l'Université Laval. Il y obtient, en 1945, un baccalauréat ès arts, puis, en 1948, une maîtrise en sociologie¹⁷. À l'époque, si les plus vieux de sa génération avaient, pour la plupart, poursuivi leurs études supérieures aux États-Unis ou à Toronto, leurs cadets – parmi lesquels Dion –, dont les mouvements ne sont pas limités par la Seconde Guerre mondiale, préfèrent généralement la France, l'Angleterre, la Belgique ou la Suisse¹⁸. C'est ainsi qu'en

¹⁵ Leroux, « Les apories de l'intellectuel québécois », p. 118 ; Léon Dion, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 2-3 (mai-août 1974), p. 229.

¹⁶ Léon Dion, « La jeunesse. Quelle jeunesse? », *L'Action nationale*, n° 80 (avril 1990), p. 400.

¹⁷ Dion, « Itinéraire sociologique », p. 229 ; Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Éditions Fides, 1989, p. 422-423.

¹⁸ Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2 : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 171.

1948, Dion entreprend un long voyage en Europe, qui sort à peine de la guerre. Traversant l'Atlantique dans une cale de paquebot, il profite de ce long voyage pour approfondir sa connaissance de la philosophie allemande, pour lire Comte et Spencer et pour enseigner à l'équipage. Arrivé en Europe, il poursuit ses études avec plusieurs grands maîtres de Paris, Zurich, Londres et Cologne¹⁹. Parmi ceux-ci, le plus illustre est sans aucun doute Karl Popper avec qui Dion a entretenu des relations suivies durant son séjour²⁰. De retour au Québec en 1952, sa patrie lui paraît ennuyeuse, si bien qu'il songe à un nouveau départ²¹. Il décide malgré tout de demeurer au Québec et, la même année, il rejoint le corps professoral de l'Université Laval en tant que professeur auxiliaire du Département de sociologie²². En 1954, il dépose sa thèse de doctorat. Influencé par son voyage en Europe, par la mouvance intellectuelle citélibriste et par son aversion pour le duplessisme, il apparaît clairement, à cette époque, comme un antinationaliste.

La pensée de Dion sur la question nationale ne peut être parfaitement cernée sans un bref retour sur sa thèse de doctorat, qui porte

¹⁹ Dion, « Itinéraire sociologique », p. 229.

²⁰ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 25.

²¹ Pouvons-nous considérer Léon Dion comme un « retour d'Europe », selon le sens qu'en a donné Michel Lacroix dans *L'invention du retour d'Europe* (2014) ? Bien qu'il apparaisse clair que Dion revient transformé de son voyage, il ne semble pas en être sorti aussi fasciné que les intellectuels décrits par Lacroix. Cela s'explique peut-être par le fait qu'au moment d'entreprendre son voyage, Dion est déjà lié intellectuellement à l'Europe grâce, entre autres, à son maître allemand Egbert Munzer. D'ailleurs, après son retour, Dion étend davantage son réseau aux États-Unis et au Canada anglais qu'en Europe. Il suffit de rappeler qu'il passe tous ses étés à Harvard entre 1954 et 1962. Cette période de la vie de Dion, que nous ne connaissons que par le récit qu'il en a fait dans son « Itinéraire sociologique » et le premier tome de *Québec 1945-2000*, reste encore assez méconnue et pourrait être, en soi, l'objet d'un article. Pour ce faire, il faudrait sans doute fouiller son fonds d'archives, conservé à l'Université Laval. Ce genre d'article pourrait d'ailleurs être l'occasion d'étudier d'autres sujets que nous n'avons pas pu traiter dans le présent article comme, par exemple, sa position face au personnalisme.

²² Dion, « Itinéraire sociologique », p. 229.

sur la nature du national-socialisme²³. Pour le jeune politologue, le nationalisme est issu d'un lien affectif, artificiellement établi et cultivé, visant à offrir à l'homme moderne, opposé à l'homme archaïque, le sentiment intense de l'appartenance affective et de la participation collective²⁴. Ce sentiment peut d'ailleurs amener l'homme moderne à devenir l'esclave de son propre mythe. Quelques hommes « remplis d'orgueil » et maîtrisant les techniques scientifiques profiteraient de cette subjugation mentale pour susciter, voire exercer une emprise sur l'amour et sur la haine du peuple :

La division progressive du monde en deux aires politiques opposées menace aujourd'hui de faire prendre à la représentation mythique du collectif organisé des formes exaspérées. Cette représentation fait surgir dans l'existence un principe démoniaque reproduisant, sous une forme sécularisée, la structure du manichéisme : tandis qu'un mode de collectif organisé supra-personnel est considéré comme l'incarnation du vrai et du bien, l'autre mode apparaît comme l'incarnation du faux et du mal. La puissance explosive de ce principe, en tenant compte des armes matérielles que l'homme peut mettre à son service, est telle qu'elle met en danger la civilisation humaine, sinon l'humanité, elle-même²⁵.

Bref, Dion craint le nationalisme et ses dérivés. De plus, si nous lui reconnaissons la qualité de sa plume, force est de constater qu'il

²³ En 1987, Dion avoue d'ailleurs qu'Aurel Kolnai, professeur d'origine hongroise à la Faculté de philosophie de l'Université Laval et spécialiste du national-socialisme, l'a beaucoup aidé dans la préparation de sa thèse (Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 25).

²⁴ Cette théorie sur les origines du nationalisme rappelle celle de Karl Deutsch, publiée l'année précédente (*Nationalism and Social Communication: An Inquiry into Foundations of Nationality*, Boston/New York, The Technology Press of MIT/John Wiley & Sons, 1953). Bien que Deutsch n'apparaisse pas en bibliographie, nous savons que Dion le côtoie lors de ses voyages estivaux à Harvard. D'ailleurs, Meisel mentionne la grande influence qu'ont exercée les Hegel, Marx, Popper, Deutsch et Habermas sur la pensée de Dion (Meisel, « Léon Dion : l'homme et sa société », p. 504-505).

²⁵ Léon Dion, *L'univers totalitaire : l'idéologie politique du national-socialisme*, thèse de doctorat (sciences sociales), Québec, Université Laval, 1954, p. V-VI.

n'emploie pas ici le ton modéré auquel il nous habituera plus tard dans sa carrière.

Dans la seconde moitié des années 1950, le regard que pose Dion sur le nationalisme canadien-français n'est pas beaucoup positif que celui qu'il portait sur le nationalisme allemand. En effet, sa première intervention dans *Cité libre* fait à la fois le procès du nationalisme traditionnel, jugé doctrinaire, mais aussi du néo-nationalisme, qualifié de « pessimiste ». D'après lui, ce pessimisme découlerait d'un constat d'inutilité de la part des néonationalistes : leur position trahirait une incapacité à offrir une solution qui ne serait comprise dans cette alternative : ou une nation complète, imaginée à partir de l'archétype de la Révolution française et du romantisme du XIX^e siècle, ou un état d'infériorité permanent. Pour le politologue, si le rêve national est reconnu impossible, cela n'est pas vraiment attristant puisque l'Occident tout entier remet en question l'État-nation, ce qui, tout de même, ne signifie pas l'abandon de la perspective nationale. En ce sens, la situation des Canadiens français ne serait pas anormale, comme le jugent les néonationalistes, mais plutôt rassurante : « l'anormal serait qu'[ils voient] dans la conquête de 1760 une cause irrémédiable de sa situation et que croyant réaliser l'inutilité de toute recherche de solutions, il[s] attende[nt] la mort²⁶. » Autrement dit, à sa façon, Dion porte un regard optimiste sur les Canadiens français.

Quelques années plus tard, Dion examine le phénomène de la décolonisation en le mettant en relation avec l'occidentalisme et le technocratisme. Pour lui, l'Occident, paternaliste, évolue encore dans le mythe de la supériorité bien que les fondements religieux, ethniques et raciaux soient aujourd'hui remplacés par la supériorité technique et scientifique. Il se montre alors très critique à l'égard de la société technocratique, qui n'aurait rien de réel puisqu'elle repose sur le

²⁶ Léon Dion, « Le nationalisme pessimiste : sa source, sa signification, sa validité », *Cité libre*, n° 18 (novembre 1957), p. 18.

symbolisme de la science et de la technique²⁷. Cette critique, Dion l'étend à ce qu'il nomme l'État libéral moderne, lequel assurerait la domination de l'économie à des millionnaires s'efforçant de maintenir le *statu quo* par le pouvoir politique et l'atténuation des effets sociaux néfastes. L'idéologie libérale du *statu quo*, qu'il baptise l'« Évangile de la richesse », assurerait donc la permanence du libéralisme et de sa bourgeoisie²⁸. Cependant, l'Occident et son modèle libéral s'écrouleront tôt ou à tard, nous informe Dion, ce qui mettra fin à sa prédominance²⁹.

Enfin, comme nous pouvons le constater, le Léon Dion des années 1950 et du début des années 1960 n'est pas encore le libéral passionné ni le patriote sensible que le Québec découvrira de la fin des années 1970 jusqu'aux années 1990. Bien au contraire, le regard qu'il porte sur le nationalisme, en général, et sur le néonationalisme canadien-français, en particulier, rappelle facilement celui de la ligne éditoriale citélibriste³⁰. En fait, sur le nationalisme, nous croyons

²⁷ Léon Dion, « La suprématie occidentale, réalité et illusion du mythe », *Cité libre*, n° 31 (novembre 1960), p. 3-7.

²⁸ Léon Dion, « Le libéralisme du *statu quo* : le droit protecteur », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 1 (janvier-mars 1961), p. 91.

²⁹ Dion, « La suprématie occidentale », p. 3-7.

³⁰ La « ligne éditoriale » de *Cité libre* est axée sur des valeurs démocratiques et sociales et est opposée aux valeurs qui font la promotion de l'ethnie ou de la nation. Or, si l'action des intellectuels actifs dans *Cité libre* se concentre autour du combat contre Maurice Duplessis, le décès de ce dernier aura pour effet d'entraîner la fin de leur consensus (ou, du moins, de son apparence). À ce moment, certains citélibristes ne s'entendront plus sur l'orientation politique que devra prendre le Québec. Cette tension entraîne d'ailleurs le départ précipité d'une dizaine de collaborateurs rassemblés autour de Pierre Vallières, de Pierre Vadeboncoeur et de Gérald Godin (Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 61-73). Le rattrapage, puis le dépassement du Québec sur le Canada comme régime social-démocrate entraînent également la distanciation d'une autre frange de citélibristes, tels que Marcel Rioux ou Fernand Dumont, lesquels soupçonneront Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier de se montrer davantage fédéralistes que socialistes (E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité libre* (1950-1963) », *Recherches*

pouvoir affirmer sans trop de risque que sa pensée ne s'éloigne pas tellement de celle de Pierre Elliott Trudeau³¹. Toutefois, lorsque nous nous attardons à ses écrits sur la décolonisation, sur l'occidentalisme et sur l'« Évangile de la richesse », nous sommes surpris de constater à quel point sa pensée courtise presque le marxisme. Dans ce cas-ci, elle peut davantage nous rappeler la pensée de Pierre Vallières. En effet, l'adversaire auquel s'attaque Dion dans ces quelques lignes est le même que celui auquel s'attaque Vallières, en 1968, dans *Nègres blancs d'Amérique*, c'est-à-dire la haute bourgeoisie et le clergé : « le système capitaliste et ses grandes institutions, garanties morales du système d'exploitation de l'homme par l'homme³². » Néanmoins, contrairement à Vallières, Dion se contente d'expliquer cette aliénation en évoquant les conditions sociales, sans y ajouter la dimension ethnique.

Le nationalisme de croissance

Deux ans après l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Québec (PLQ) de Jean Lesage, Dion se réjouit de voir les Canadiens français atteindre leur maturité politique. Le trait majeur de cette maturité résiderait dans un équilibre entre les qualités intellectuelles et affectives. Intellectuelles, d'une part, car les Canadiens français auraient transformé leur nationalisme en un sentiment laissant libre cours à l'épanouissement ; affectives, d'autre part, car ils demeureraient, malgré cette transformation, dans une logique de survivance.

sociographiques, vol. 39, n° 2-3 (1998), p. 291-316). Enfin, sur ces différentes tensions, nous pouvons nous référer à Jonathan Livernois, « Une amnésie des combats? Présence et absence du XIX^e siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 12, n° 1 (automne 2011), p. 57-90.

³¹ *Ibid.*, p. 65-80; Ouellette, « Les Canadiens français, l'histoire et la démocratie », p. 37-50.

³² Marc-André Lajeunesse a offert un portrait des positions de Vallières sur la décolonisation et le marxisme (*La parole pamphlétaire chez deux « partipristes » : Paul Chamberland et Pierre Vallières*, mémoire de maîtrise (littérature), Montréal, Université de Montréal, 2014, p. 96-97).

Or il nous semble que cette analyse du climat politique marque un certain tournant dans la pensée de Dion. En effet, bien qu'il eût déjà porté un regard optimiste sur la nation canadienne-française au cours des années 1950, cet optimisme ne s'étendait pas au sentiment nationaliste traditionnel, doctrinaire, ou au néonationaliste, pessimiste. Ainsi, pour la première fois, il considère que le nationalisme canadien-français peut se révéler constructif et il applaudit la résistance dont font preuve les Canadiens français face aux dérives passionnelles³³.

À l'occasion du troisième Congrès des affaires canadiennes (1963), Dion développe sa pensée sur le nationalisme émergent sous Lesage. D'après lui, au cours des dernières décennies, quatre types de nationalisme se seraient côtoyés au Québec : 1) le nationalisme de crise ; 2) le nationalisme de guerre ; 3) le nationalisme de prospérité ; 4) le nationalisme de croissance. C'est à ce dernier qu'il consacre son exposé. D'abord, selon Dion, ce n'est pas tant sur le fond (idéologie) que sur la forme (action politique) que ces nationalismes varient. En fait, le nationalisme de croissance se manifesterait de plusieurs manières – l'éducation étant l'une des plus importantes – et aurait pour particularité d'utiliser l'État pour parvenir aux réformes voulues, ce que n'avait fait aucun gouvernement québécois jusque-là. Ainsi, plus pragmatique que doctrinaire, ce nouveau nationalisme opérerait de façon à faire « converger les énergies collectives vers des objectifs concrets précis et [à] recourir à tous les moyens propres à permettre,

³³ Notons que le texte dans lequel il se montre favorable à ce nationalisme, contrairement aux textes précédents, n'est pas publié dans *Cité libre*, mais édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (SSJB). Ce changement de ton peut, certes, s'expliquer par une certaine transformation de sa pensée, mais il peut aussi révéler une adaptation du politologue à son lectorat puisque nous l'imaginons mal défendre les qualités de ce nouveau nationalisme dans les pages de *Cité libre*, tout comme nous ne l'imaginons pas non plus tenir un discours antinationaliste dans une publication éditée par la SSJB (voir Léon Dion *et al.*, *Maturité politique des Canadiens français*, Québec, Société Saint-Jean-Baptiste de Québec : session d'information nationale, 1963, p. 18-19).

le plus tôt possible, la réalisation de ces objectifs³⁴ ». Ici, Dion mentionne un point important, soit l'utilisation de l'État comme outil d'émancipation et d'accession à la modernité, qui ferait la particularité du Québec³⁵.

À la même occasion, il aborde pour la première fois une question qui se pose avec de plus en plus d'acuité au Québec, c'est-à-dire l'indépendance. D'après lui, le « séparatisme » serait néfaste, puisqu'il n'apporterait aucune véritable solution aux problèmes auxquels doit faire face le Québec, mais, en plus, il aurait pour effet de rendre impatiente l'intelligentsia qui doit répondre à ces problèmes. Selon Dion, il existerait de multiples options autres que le *statu quo* fédéral ou la séparation. De plus, le Québec devrait mettre un terme à la vieille attitude duplessiste consistant à accuser le fédéralisme canadien d'être coupable de tous ses maux. Bref, si le regard que porte Dion sur le nationalisme canadien-français (de croissance) est beaucoup plus favorable que lors de la décennie précédente, cet optimisme ne va pas jusqu'à lui faire considérer l'indépendance nationale comme une option valable. En fait, il croit que pour s'« acclimater » aux conditions du Québec, le « séparatisme » doit au préalable être apprivoisé par « un grand cerveau et un cœur typiquement canadien-français³⁶ ».

Alors qu'au cours des années 1950 les intellectuels, dont lui-même, affirmaient que la société québécoise était parvenue à un moment critique de son existence (stérilité intellectuelle, omniprésence de la droite...), en 1966, ces derniers parlent plutôt de dynamisme et de révolution. Dans un court article paru dans *Recherches sociographiques*, Dion cherche à comprendre cette volte-face. Pour lui, si les conditions sociales paraissent avoir évolué rapidement, il ne faut pas s'y méprendre : le contraste est surtout psychologique puisque,

³⁴ Léon Dion, « Genèse et caractères du nationalisme de croissance », *Congrès des affaires canadiennes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, p. 67.

³⁵ Léon Dion, *La révolution déroutée : 1960-1976*, Montréal, Éditions du Boréal, 1998, p. 274.

³⁶ Dion, « Genèse et caractères du nationalisme de croissance », p. 67-68.

sortant d'une longue ère de conservatisme et d'immobilisme, le Québec progressiste donne l'impression d'un grand changement social et intellectuel. La polarité entre les deux idéologies, conservatiste et progressiste, agit donc comme un filtre. Ainsi, dans la mouvance de la Révolution tranquille, les gens sont portés à croire que le progressisme a triomphé. Comme en témoigne l'extrait suivant, ce serait toutefois là une vision tronquée de la réalité idéologique :

La société ressemble à un iceberg dont la portion émergée se renverserait périodiquement, présentant tantôt une face changeante, tantôt une face statique, et dont le rythme de changement réel sous la ligne de flottaison oscillerait dans des limites bien inférieures à l'un et l'autre des deux extrêmes manifestes³⁷.

En d'autres termes, Dion met en garde les progressistes qui crient trop rapidement victoire. Sa lecture fut d'ailleurs assez juste, car, contre toute attente, quelques mois après la parution de cet article, l'Union nationale remporte l'élection provinciale³⁸.

Les lignes précédentes témoignent d'une évolution dans la pensée de Léon Dion sur la nation et le nationalisme canadien-français. Auparavant antinationaliste, il porte ensuite un regard positif sur la nation et même un regard bienveillant, à partir de 1963, sur ce qu'il nomme le nationalisme de croissance. Or, bien qu'il soit tout à fait probable que les réformes entreprises par le gouvernement Lesage aient joué un rôle dans ce changement de position, nous croyons qu'il faut ajouter un autre élément : André Laurendeau. Si les deux hommes entament une correspondance lorsque Dion revient de son

³⁷ Léon Dion, « La popularité des idéologies : conservatisme et progressisme », *Recherches sociographiques*, vol. 7, n° 1-2 (janvier-août 1966), p. 32-33.

³⁸ Il faut préciser que l'Union nationale profite d'une irrégularité de la carte électorale en remportant plus de circonscriptions que le PLQ, malgré un suffrage plus faible. Toutefois, comme nous l'apprendra l'histoire, l'élection de Daniel Johnson père ne freinera pas l'élan progressiste de la Révolution tranquille. Il y participe plutôt activement (voir Linteau, Durocher, Robert et Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, t. 2, p. 721).

voyage en Europe³⁹, leurs destins se lient plus que jamais quand ce dernier est engagé, en 1963, à titre de conseiller spécial de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (commission Laurendeau-Dunton). Plusieurs années plus tard, alors qu'il fait un retour sur cette période, le politologue avoue en être sorti transformé : « au lieu de considérer le Québec dans un contexte canadien comme je le faisais jusque-là, je me mis à aborder le Canada dans une optique québécoise⁴⁰. » Bref, c'est à cette époque qu'il choisit la voie dont il se fera le fer de lance jusqu'à son décès, laquelle souhaite un renouvellement du fédéralisme canadien dans une perspective de bilinguisme, c'est-à-dire l'égalité des langues au regard de leur statut et des institutions, et de biculturalisme, soit la coexistence de deux nations égales partageant les mêmes institutions politiques, sociales et économiques⁴¹.

Les laissés-pour-compte de l'histoire

Bien qu'il ait porté un regard optimiste sur la Révolution tranquille au cours des années 1960, le ton change au début des années 1970. En effet, dans son ouvrage intitulé *La prochaine révolution*⁴², Dion pose le diagnostic suivant : « Le Québec est aux prises avec une crise grave – crise du système, crise du régime, crise des rouages, crise des

³⁹ À son retour d'Europe, alors qu'il ne connaît Laurendeau que par ses écrits, Dion lui écrit pour lui faire part de son désarroi face au Québec duplessiste. Dans sa réponse, Laurendeau lui rappelle que Duplessis n'est pas immortel et il plaide en faveur du Québec : « S'intéresser au Québec, c'est apprendre à l'aimer [...]. Et cela vous viendra naturellement au fur et à mesure que vous apprendrez à considérer de l'intérieur les êtres et les choses autour de vous » (André Laurendeau, cité dans Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 10).

⁴⁰ *Ibid.*, p. 11.

⁴¹ Solange Chaput-Rolland, « Léon Dion, hier et demain », dans Hudon et Pelletier, *L'engagement intellectuel*, p. 547-548.

⁴² Cet ouvrage, dont le propos et les positions peuvent rappeler à plusieurs égards *La vigile du Québec* (1972) de Dumont, rassemble des conférences, des études, des articles de journaux et des articles de périodiques inédits ou parus au cours des années 1960 et au début des années 1970 auxquels Dion ajoute une réflexion sur l'état de crise et sur l'avenir du Québec (Léon Dion, *La prochaine révolution*, Montréal, Leméac éditeur, 1973, p. 9-10).

valeurs enfin⁴³. » Après avoir mis le doigt sur l'une des causes de cette crise, la techno-démagogie, il propose une plus grande participation de la société civile aux activités publiques et politiques. Ensuite, il se penche sur d'autres questions, comme l'appartenance du Québec au monde moderne, les tensions entre tradition et progrès, la question nationale et les dangers qui guettent la nation si celle-ci ne réussit pas à répondre adéquatement aux défis auxquels elle fait face :

Le Québec est solidaire du monde moderne. Le Québec a cependant son propre rendez-vous avec l'Histoire, un rendez-vous auquel il ne saurait se soustraire et qui pourrait être tragique. Une question se pose qu'il incombe aux Québécois de résoudre seuls, car personne d'autre ne peut le faire à leur place : la question nationale. Ici encore les jeux ne sont pas définitivement faits. En prolongeant indéfiniment le débat, on risque cependant de perdre de vue les autres enjeux de l'heure et de se retrouver demain parmi les laissés pour compte [*sic*] de l'Histoire. Tel est le drame que vivent les Québécois depuis plus de dix ans : ils ressentent de fortes impulsions pour l'action constructive, mais des obstacles physiques ou psychologiques contraignants ralentissent leur élan : impulsions à l'égard d'un grand projet national que paralyse la crainte des inconnues de l'après-demain ; impulsions vis-à-vis de l'émancipation économique et sociale qu'immobilise le poids des énormes structures dominantes en place ; impulsions à l'endroit de la rénovation de l'appareil politique qu'amortit l'accumulation des déceptions devant l'insignifiance des résultats. Tout le problème des Québécois se ramène finalement aux interrogations suivantes : parviendront-ils à effectuer une synthèse originale de la tradition et du « progrès » qui marquerait leur accession à la pleine maturité comme peuple particulier ? Comment, à la fin, réconcilieront-ils le pari de la modernité qu'ils ont enfin osé relever et leur fidélité à l'Héritage⁴⁴ ?

Bref, Dion met le doigt, plusieurs années avant la plupart des historiens et des intellectuels qui s'interrogeront sur les effets de la Révolution tranquille, sur les tares que pourrait entraîner cette

⁴³ *Ibid.*, p. 350.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 356.

accélération vers la modernité. En fait, certains passages, comme celui où il mentionne que le Québec devra rapidement répondre à la question nationale s'il ne veut pas se retrouver parmi les laissés-pour-compte de l'histoire, prennent même l'apparence d'une prophétie.

Bien que la nation et le nationalisme soient des objets d'analyse importants dans *La prochaine révolution*, il demeure que son propos principal porte sur le passage accéléré du Québec vers la modernité et sur les effets de ce passage sur la société. Deux ans plus tard, en revanche, Dion offre un essai intitulé *Nationalismes et politique au Québec*, qui a cette fois pour objet principal les dimensions politiques « des » nationalismes du Québec. En avant-propos, il admet que l'intérêt grandissant pour cette question s'inscrit très clairement dans une volonté de contribuer aux travaux de Dumont, de Rocher et de Rioux, lesquels tentent de rendre compte de la condition des Canadiens français comme nation⁴⁵. Cet essai tente donc de saisir l'émergence et la décadence des nationalismes au Québec. De prime abord, il soutient que le nationalisme incorpore deux schémas idéologiques à la fois différents, mais soudés : « un schéma proprement national qui englobe les valeurs rattachées au “nous” collectif et un schéma social incorporant les valeurs liées à l'organisation économique et politique de la collectivité⁴⁶. » Si le schéma national est sensiblement le même d'un nationalisme à l'autre, c'est par rapport au schéma social que varieraient les différentes formes de nationalisme.

⁴⁵ Bien qu'à l'évidence Dion partage avec Dumont, Rocher et Rioux son intérêt pour cette question, il se distancie souvent de leurs positions et souligne certaines faiblesses de leurs études (Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Éditions HMH, 1975, p. 10, 61, 111). Les études auxquelles fait référence Dion sont Fernand Dumont, *La vigile du Québec*, Montréal, Éditions HMH, 1971 ; Fernand Dumont, *Les idéologies*, Paris, Presses universitaires de France, 1974 ; Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions HMH, 1973. Dion ne précise toutefois pas à quelles études il fait référence dans le cas de Rioux, mais nous pouvons présumer qu'il s'agit de *La question du Québec*, Paris, Éditions Seghers, 1969.

⁴⁶ Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, p. 83.

Dion distingue quatre formes de nationalisme, qui se sont manifestées ou se manifestent encore au Québec :

- 1) le nationalisme conservatiste : apparu après 1850 et né d'une association entre la bourgeoisie libérale et le clergé, son idéologie est teintée par le corporatisme préindustriel. Exploité en partie par Louis-Alexandre Taschereau et par Maurice Duplessis, le nationalisme conservatiste n'aurait jamais connu de grands défenseurs politiques. Réfractaire au changement et marqué par une volonté de survivance ethnique, ce nationalisme se veut défenseur de la tradition, de la religion et des conceptions ancestrales ;
- 2) le nationalisme libéral : porteur de l'engagement du Québec vers l'État providence, il aurait été dominant sous Lesage et Johnson père. Il se fait le promoteur de la société moderne, urbaine et industrielle. La Révolution tranquille est son fruit, alors qu'il fait symbiose avec le politique. Approuvant les objectifs néonationalistes, il exprime les formes les plus intenses des revendications nationales de la part du gouvernement québécois. Malgré ses succès, ce nationalisme s'effrite sous Jean-Jacques Bertrand, avant de s'estomper avec Robert Bourassa ;
- 3) le nationalisme social-démocrate : particulièrement exprimé depuis la fondation du Parti québécois (PQ), ce nationalisme se démarque par son refus du régime actuel et par sa proposition d'un nouveau système. Son idéologie nationale rejette le fédéralisme et vise l'indépendantisme, alors que son idéologie sociale vise à promouvoir l'égalité ;
- 4) le nationalisme socialiste : ce nationalisme reprend sensiblement le même discours que celui du nationalisme social-démocrate, mais diffère par sa promotion d'une révolution prolétarienne.

Une fois ce portrait tracé, Dion pose l'hypothèse que tous les partis politiques du Québec se sont inspirés ou s'inspirent encore de ces nationalismes⁴⁷.

À la fin de son essai, Dion poursuit sa réflexion. Il déplore d'abord que le PLQ ait délaissé le nationalisme libéral au profit d'un économisme pur et dur. À son avis, il s'agit là d'une grave erreur puisque cette logique semble indiquer que le PLQ croit que le peuple n'attend pas de sa part une intervention en matière culturelle, ce qui ouvre la voie au PQ dans ce domaine. Dion en vient à ce constat : si les Québécois se perçoivent de plus en plus comme progressistes, cela limite les possibilités électorales de l'Union nationale et du Ralliement des créditistes. En ce sens, si le PLQ continue de se vider de son idéologie nationale et sociale et que le Canada ne parvient pas à régler ses luttes intestines, le PQ pourrait tirer profit de cette situation politique. Nous devons l'admettre, Dion surprend encore par sa lucidité.

Dans la première moitié des années 1970, nous sommes encore une fois témoins d'une nouveauté dans la pensée de Dion. Certes, le regard qu'il porte sur le fédéralisme canadien, sur la nation et sur le nationalisme québécois est sensiblement le même que celui qu'il portait au cours des années 1960. Pour preuve, dans son essai, Dion réitère sa position en faveur de la troisième voie en s'attaquant à la stratégie du « branchisme », une attitude qui polariserait les Québécois en les obligeant à choisir entre le fédéralisme et l'indépendantisme⁴⁸. Toutefois, s'il avait auparavant consacré à la question nationale quelques articles ou conférences, pour la première fois dans sa carrière il y consacre un ouvrage complet. Ainsi, alors que Dion avait abordé dans ses premiers ouvrages d'envergure des questions typiques des sciences politiques, par exemple, dans *Les groupes et le pouvoir politique aux États-Unis* (1965) ou dans *Société et politique : la vie des groupes* (1971 ; 1972), à partir de cette période, ces travaux deviendront marginaux.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 29-127.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 98.

Le couteau sur la gorge

En 1976, la victoire péquiste a l'effet d'une bombe au Canada. Si certains ne prenaient pas encore le mouvement souverainiste au sérieux, la réalité les rattrape. Mais que s'est-il donc passé au pays du Québec pour que, soudainement, les séparatistes prennent le pouvoir? En 1978, Dion répond que la situation n'a rien de vraiment surprenant puisque le PQ prolonge un puissant mouvement social mis en branle durant la Révolution tranquille. Il incarne, par ailleurs, la version la plus achevée du nationalisme québécois en lui procurant une dimension pleinement politique. Toutefois, ce qu'il déplore, c'est que le PQ ait emprunté la stratégie du « branchisme » à laquelle il s'était attaqué dans *Nationalismes et politique au Québec*. Il regrette surtout que les autres partis politiques aient laissé le PQ s'approprier la totalité de l'héritage nationaliste québécois⁴⁹. Ce que ces partis n'ont pas compris, c'est qu'au Québec nous ne combattons pas le nationalisme par l'antinationalisme, mais bel et bien en proposant une autre forme de nationalisme, plus fidèle aux aspirations de sa population. Ainsi, Dion regrette que, désormais, qui ose critiquer le PQ soit considéré comme un anti-Québécois.

En 1977, la commission Pepin-Robarts sur l'unité canadienne est créée. Comme lors de la commission Laurendeau-Dunton, Dion est sollicité en tant que conseiller spécial⁵⁰. Au moment de la publication du rapport, en 1979, il prend la défense de la Commission face à ceux qui l'accusent de ne pas avoir discuté de la situation constitutionnelle : ce n'était pas son mandat! Néanmoins, pense Dion, maintenant que le PQ est au pouvoir, le Canada doit comprendre l'urgence de la situation : « Ils [les gouvernements et la majorité

⁴⁹ Léon Dion, « Le Canada et le Québec : la part du nationalisme », *Études canadiennes*, n° 5 (décembre 1978), p. 5-15.

⁵⁰ Avec Edward W. McWhinney et John Meisel, Dion est considéré comme l'un des « trois sages » de cette commission. Malgré un certain sentiment d'échec face aux attentes de la population, ces travaux feront avancer le débat constitutionnel et mèneront à la *Loi sur les langues officielles* (voir Chapat-Rolland, « Léon Dion, hier et demain », p. 547).

anglophone] ont le couteau sur la gorge et quoi qu'ils fassent désormais ils agiront sous l'empire de la nécessité⁵¹. » Dans l'optique de Dion, la négociation constitutionnelle doit se faire d'égal à égal, c'est-à-dire comme une négociation de contrat entre deux nations. De plus, alors que Dion affirmait, en 1966, que les Canadiens français avaient atteint une maturité politique, il interprète la victoire péquiste comme étant une « preuve de l'accession de tout un peuple à la *pleine* maturité politique⁵² ». Autrement dit, cette victoire montre que la question nationale n'est pas, comme l'avancent les détracteurs du PQ, un problème imposé par un parti, mais celui d'une société incomprise.

L'année 1980 est certainement celle où Dion est le plus actif dans la presse. Plus que jamais, il met son expertise au service de la population, et ce, principalement dans le quotidien *Le Devoir*. D'abord, il souligne que le Québec traverse une crise politique, laquelle est amplifiée par des partis politiques versant dans le populisme. Ensuite, il fait le procès du livre blanc présenté par le gouvernement péquiste. Ce livre épouserait une conception mythique d'un Canada anglais monolithique et mettrait l'accent sur l'émotion plutôt que sur la raison. Toutefois, les critiques qu'il adresse au document *Choisir le Québec et le Canada* – un document de travail publié en 1979 dans lequel le chef du PLQ, Claude Ryan, présente la position constitutionnelle qu'il compte faire épouser à son parti en vue du référendum de 1980 – ainsi qu'au livre beige – un document de la Commission constitutionnelle du PLQ publié en 1980 et devant servir de solution de rechange au livre blanc du PQ – sont encore plus sévères. D'après lui, il est inadmissible que Ryan perçoive comme non nécessaire la révision constitutionnelle. De plus, il considère que le livre beige tente d'appliquer des solutions canadiennes à des problèmes québécois et qu'il refuse d'admettre la nécessité d'un statut particulier pour le Québec⁵³. Pour Dion, les meilleures pistes ne sont

⁵¹ Dion, « Le Canada et le Québec : la part du nationalisme », p. 9.

⁵² *Ibid.*, p. 14. (L'italique est de nous.)

⁵³ Léon Dion, *Le Québec et le Canada : les voies de l'avenir*, Montréal, Québecor, 1980, p. 129-166.

ni du côté péquiste ni du côté libéral, mais se trouvent plutôt dans le rapport Pepin-Robarts, qui ne verse ni dans le sécessionnisme (livre blanc) ni dans l'intégrationnisme (livre beige). La solution est simple, c'est celle de la troisième voie : le fédéralisme asymétrique.

Le référendum sur la souveraineté du Québec marque, selon Dion, « une étape majeure, décisive peut-être, dans la longue marche des Québécois vers l'accomplissement de leur destin collectif⁵⁴ ». S'il a toujours estimé qu'il était possible de concevoir un cadre juridique et politique susceptible d'accommoder le Québec dans un Canada uni, une question demeure : « Accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada? » Dans un article publié dans *Le Devoir*, il expose son raisonnement. Aucun des deux projets ne lui convient. Cependant, un non au référendum est un oui au livre beige, ce qui lui paraît intellectuellement et affectivement inconcevable puisque cette réponse n'entraînerait pas de réformes constitutionnelles. En contrepartie, un oui n'entraînerait pas la souveraineté du Québec, mais mettrait plutôt le « couteau sur la gorge » du Canada anglais et l'obligerait à négocier⁵⁵. Ainsi, Dion vote « Oui », au référendum de 1980.

Antinationaliste dans sa jeunesse, la pensée de Dion s'est transformée au cours des années 1960 et 1970 à un tel point qu'il en vient à voter « Oui » au référendum de 1980. Ce choix ne découle toutefois pas d'une adhésion complète au projet souverainiste. Bien au contraire, c'est par le raisonnement que Dion considère le oui comme la meilleure des deux options. En fait, comme nous l'avons vu, en 1964, il croyait que, pour s'« acclimater » aux conditions du Québec, le « séparatisme » devait au préalable être filtré et apprivoisé par « un grand cerveau et un cœur typiquement canadien-français⁵⁶ ». Lorsqu'il se penchera sur le péquisme en 1987, Dion dira que ce « grand cerveau » et ce « grand cœur typiquement canadien-français »

⁵⁴ *Ibid.*, p. 183.

⁵⁵ Léon Dion, « Pourquoi je dirai "oui" au référendum », *Le Devoir*, 17 avril 1980, p. 9.

⁵⁶ Dion, « Genèse et caractères du nationalisme de croissance », p. 67-68.

existaient dans la personne de René Lévesque⁵⁷ ». Quoi qu'il en soit, si le projet lui paraît légitime, il ne considère toujours pas la souveraineté du Québec comme souhaitable⁵⁸. Selon Dion, le nœud gordien de toute solution réside dans la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec et dans la protection linguistique. Il faut donc répondre à la question suivante : « Quel est le degré maximum de structuralisme que le système politique canadien est capable d'absorber sans éclater⁵⁹ ? » Dion est d'avis que la proposition péquiste de la souveraineté-association, structuraliste, se rapproche davantage d'une solution acceptable que celle du PLQ, fonctionnaliste. Il demeure cependant que la structure de ce genre de régime, la confédération d'États, est constamment menacée par l'instabilité.

Le fruit neuf d'un homme neuf

C'est à 59,56 % des voix que les Québécois rejettent la proposition de Lévesque et de son parti. Quelques années plus tard, Dion cherche à comprendre la raison de ce rejet :

Il arriva ce que Laurendeau avait prévu en 1961 : chemin faisant, les indépendantistes avaient été contraints de s'engager « dans cent

⁵⁷ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 119.

⁵⁸ Par exemple, Dion fustige Ryan lorsque ce dernier remet en question la légitimité démocratique du référendum : « L'esprit d'intolérance chez Claude Ryan prend même une teinte antidémocratique, notamment quand il déclare qu'il ne se sentirait pas lié par les résultats d'un référendum qui aurait procuré une majorité au projet de souveraineté-association. [...] Il serait inconcevable que le chef du Parti libéral ne reconnaisse pas dans ce scrutin l'expression de la volonté du peuple. Pareil refus signifierait que le Parti libéral du Québec et son chef auraient perdu le droit de représenter quelque légitimité politique que ce soit au Québec. [...] En régime démocratique, rien, en effet, ne peut primer sur la volonté du peuple, quand celle-ci s'est clairement exprimée. Elle doit régner souverainement même quand il s'agit de choisir un régime politique ou encore une conception de la société. Certes elle peut errer, mais quiconque, sous prétexte qu'elle est mal informée et qu'elle s'est trompée, lui ferait violence et imposerait ses propres idées en outrepassant les règles et les procédures de la démocratie, serait un usurpateur » (Dion, *Le Québec et le Canada*, p. 15).

⁵⁹ *Ibid.*, p. 210.

attitudes qui (n'avaient) rien à voir avec l'indépendance ». Et quand enfin le grand jour du référendum advint en mai 1980, le choix ne porta pas sur l'indépendance ou non du Québec, mais simplement sur l'obtention du droit de négocier une nouvelle entente [...]. La majorité des Québécois n'en voulurent pas. Ils firent plutôt confiance à la promesse d'un « fédéralisme renouvelé », énoncé sans précision aucune, du premier ministre Trudeau⁶⁰.

Alors que Lévesque et Ryan s'étaient entendus pour garder le fédéral en dehors du débat sur la souveraineté, de retour au pouvoir en 1980 et constatant les difficultés rencontrées par les libéraux provinciaux, Trudeau convainc le chef du non (Ryan) de le laisser intervenir dans la campagne. Il nomme alors Jean Chrétien comme responsable du référendum, lequel prend la direction du camp du Non. Petit à petit, ils convainquent les Québécois qu'un vote pour le non est un vote pour le renouvellement du fédéralisme canadien⁶¹. En ce sens, les résultats du référendum de 1980 révéleraient moins un rejet de la souveraineté du Québec qu'un vote pour la troisième voie.

Les négociations constitutionnelles déçoivent rapidement Dion, pour qui le cul-de-sac dans lequel se trouve le Canada découlerait de deux visions opposées : le centralisme de Trudeau et le décentralisme des provinces. Pour lui, la réponse se trouve dans une position médiane garantissant l'autonomie des provinces tout en conservant un lien fédéral assez fort pour assurer son fonctionnement. Ainsi, au moment où Trudeau menace de rapatrier unilatéralement la Constitution, Dion s'insurge : « Si le premier ministre Trudeau veut bien mériter son pays, il devra renoncer à toute action unilatérale immédiate et amorcer plutôt un nouveau processus de réflexion sur les choix constitutionnels qui s'offrent aux Canadiens⁶². » Bien plus, lorsque le PLQ de Ryan refuse d'appuyer la résolution du PQ dénonçant

⁶⁰ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 119.

⁶¹ Léon Dion, *Le duel constitutionnel Québec-Canada*, Montréal, Éditions du Boréal, 1995, p. 19.

⁶² Léon Dion, « Pour sortir de l'impasse constitutionnelle », *Le Devoir*, 24 septembre 1980, p. 1.

cette menace, il fulmine : « Les députés libéraux ont trahi ce qu'ils affirmaient pourtant être leurs convictions profondes, ont renié leur passé, se sont marché sur le cœur et ont vendu leur âme. [...] C'est le peuple du Québec tout entier qui subira les conséquences de cette trahison [...] »⁶³. » De nature posée, rarement Dion aura autant laissé paraître ses émotions. Ainsi, la « nuit des longs couteaux » aura un effet dévastateur sur le politologue. Lui qui avait consacré tous ses efforts à planifier la mise en place d'un fédéralisme asymétrique voit son rêve piétiné. S'il avait fait preuve d'une certaine déception lorsqu'il avait vu les rapports des commissions Laurendeau-Dunton et Pepin-Robarts être mis de côté, cet événement le perturbe encore plus, car, pour la première fois, tout était en place pour que sa voie soit enfin privilégiée⁶⁴.

C'est en 1987 que Dion publie le premier tome d'une étude intitulée *Québec 1945-2000*. Voulant expliquer, en introduction et en quelques pages, « qu'est-ce donc que le Québec? », il constate que le projet est plus périlleux qu'il ne l'avait prévu. Pour trouver une réponse satisfaisante, il puise alors dans vingt ans d'étude, de réflexion et d'action. En avant-propos, il avoue que la complexité de la question se révélait au fur et à mesure de ses efforts et qu'il s'est rendu compte que sa réponse prenait l'ampleur d'un livre. Il avoue surtout qu'aucune question ne lui avait encore donné autant de fil à retordre :

Je laisse au lecteur le soin de juger du fruit de mon labeur [...]. Ai-je bien répondu? À lui d'en juger. Mais, s'il est Québécois, qu'il sache qu'il est bien plus que l'objet de ma recherche. Il en est à plus d'un titre le sujet, car c'est en lui autant qu'en moi que j'ai cherché des réponses plausibles aux questions qui, en cours de route, se sont posées à moi. [...] Nombre de mes propos relèvent du sentiment, non de la logique. Il se peut même

⁶³ Léon Dion, « Une triste journée pour le Québec et le Canada », *Le Devoir*, 25 novembre 1980, p. 9.

⁶⁴ Michaël D. Behiels, « Compte rendu de Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2 : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993 », *Revue québécoise de science politique*, n° 26 (automne 1994), p. 183-187.

qu'on me surprenne en flagrant délit de contradiction avec moi-même. En ceci je ne ferai que refléter l'état d'esprit de nombreux Québécois qui doivent constamment interroger leur conscience pour résoudre les dilemmes que leur pose notre situation face au monde, au pays et à la nation. [...] Je voudrais que l'on puisse dire de cet ouvrage qu'il est le fruit neuf d'un homme neuf. [...] Mes réflexions sur le Québec m'ont toutefois conduit à isoler une question particulière qui hante les Québécois depuis toujours, et de façon plus lancinante encore depuis trente ans : celle de leur identité comme nation ou comme peuple. Soulever pareille question, c'est sans aucun doute s'attaquer à un problème insoluble. [...] Mais est-ce là une entreprise sensée ? Jean-Jacques Simard en doute fortement. Je sais que le défi est de taille. Mais les questions posées par la recherche de l'identité nationale du Québec sont à la fois si passionnantes et primordiales que je n'ai pu résister à la tentation, après d'autres, mais en m'y prenant autrement, de relever le défi⁶⁵.

Plus intime, plus personnel, plus sensible même, c'est un « homme neuf », changé, voire transformé qui s'adresse ici à nous. À peine douze ans plus tôt, alors qu'il s'était posé sensiblement la même question à l'égard du nationalisme québécois, Dion avait adopté la posture du politologue en recourant à plusieurs théories et en proposant un modèle au sein duquel il situait les formes de nationalisme canadien-français. Dans le cas présent, Dion n'aborde toutefois pas ce sujet à titre de politologue, mais à titre de Québécois⁶⁶. Or, comme le souligne à juste titre Rocher, il est tout à fait surprenant de constater que, pour ce faire, il se réfère surtout à des littéraires, à des romanciers, à des chansonniers et à des poètes⁶⁷. Bref, c'est un regard beaucoup plus rétrospectif qu'inductif qu'il nous livre dans le premier tome.

⁶⁵ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. IX-XI.

⁶⁶ Gilles Bourque, « Compte rendu de Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1 : *À la recherche du Québec* », *Recherches sociographiques*, vol. 31, n° 2 (1990), p. 267-269.

⁶⁷ Guy Rocher, « Compte rendu de Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1 : *À la recherche du Québec* », *Politique*, n° 14 (automne 1998), p. 162.

C'est à l'aube de l'accord du lac Meech que Dion tente de découvrir quelle est la source du nationalisme québécois. En s'inspirant de Rocher et de Rioux, il avance que le Québec francophone se heurte à l'obstacle de sa minorité démographique et économique, lequel a mené à un état de triple colonialisme, au Québec d'abord, puis au Canada et, enfin, aux États-Unis⁶⁸. Bien plus, il engendre l'attitude de « dignité blessée », un concept qu'il emprunte à Laurendeau et qui constitue, selon lui, l'ingrédient du nationalisme québécois : « La représentation de l'autre non seulement comme le plus fort, mais surtout comme s'y appliquant par plaisir à humilier le plus faible⁶⁹. » Par la suite, Dion réitère qu'il ne se voit pas comme un nationaliste, mais plutôt comme un patriote, car, d'après lui, lorsqu'un homme fait parler son cœur pour les siens, il ne fait pas acte de nationalisme, une doctrine qui pervertit la nation en idéologie, mais de patriotisme, qui s'incarne dans le civisme et un sentiment pur à l'égard de la nation.

Enfin, Dion poursuit sa réflexion en se demandant si les Québécois ont besoin d'un État à eux. Or, si cet homme neuf explore la nation de façon inédite, il conserve malgré tout sa vieille position : si le Canada accepte une profonde réforme constitutionnelle, ce serait la solution la plus économique. Il ajoute cependant un élément qui était jusque-là inexistant dans sa pensée :

Par contre, le jour où je deviendrais convaincu que l'avenue menant à un fédéralisme nouveau débouche sur un cul-de-sac, même si cette voie paraît à ce moment-ci incertaine, j'œuvrerais avec ferveur dans le but de procurer enfin au Québec cet État dont bon nombre ont cru, et croient toujours que c'est là la seule solution valable. [...] Si mon espoir devait être déçu, comme bien d'autres, sans doute, je réviserais mes propres positions politiques, et je n'hésiterai pas à m'engager en fin de compte dans la voie

⁶⁸ Bien qu'il ne précise pas les travaux auxquels il fait référence, nous devinons qu'il s'agit encore une fois de *La question du Québec* (1969) de Marcel Rioux et de *Le Québec en mutation* (1973) de Guy Rocher (Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 113).

⁶⁹ *Ibid.*, p. 113-114.

de l'indépendance [...]. Je veux bien faire confiance, mais refuse d'être dupe⁷⁰.

Ce « par contre » marque une étape majeure dans la pensée de Dion, car il admet pour la première fois qu'il pourrait envisager l'option indépendantiste. Toutefois, s'il admet la possibilité d'œuvrer pour l'indépendance du Québec, il conserve malgré tout son optimisme sur l'éventualité que soit adoptée la troisième voie et il essaie de la transmettre à ses compatriotes.

Le fédéraliste fatigué

Alors que tout semble indiquer que Meech aboutira à un échec, en 1989, Dion s'interroge sur l'avenir du nationalisme québécois dans les pages de *L'Action nationale*. Le portrait qu'il dresse n'a alors rien de très reluisant : les Québécois ont toujours peur de disparaître, le Canada anglais est passé de l'insouciance au rejet et, à l'instar des petites nations, l'internationalisme et le libre-échange rendent la situation encore plus précaire⁷¹. Dion consacre les années suivantes à la poursuite de sa recherche, *Québec 1945-2000*, ainsi qu'à l'écriture du deuxième tome portant sur *Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Alors que, dans le premier tome, il s'était davantage tourné vers la littérature et les arts pour dégager l'imaginaire québécois, il adopte cette fois la posture de l'historien⁷². Si ce tome nous en apprend beaucoup sur la génération de Dion et sur le régime duplessiste, il apparaît également comme sa plus importante contribution historiographique. Toutefois, contrairement au tome suivant, nous ne pouvons pas vraiment dire qu'il marque une étape en ce qui concerne sa pensée sur la question nationale. Notons néanmoins qu'il y défend l'idée que le régime duplessiste était davantage un régime retardataire que retardateur. Bien qu'il n'excuse pas les tares de ce régime, il cons-

⁷⁰ *Ibid.*, p. 126-127.

⁷¹ Léon Dion, « L'avenir du nationalisme », *L'Action nationale*, n° 79 (juin 1989), p. 793.

⁷² Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2, p. 1.

tate, avec le recul, que le Québec lui doit une stratégie économique qui aura permis de financer la Révolution tranquille, un droit de perception d'impôts directs sur le revenu, des gains symboliques comme le drapeau, des relations avec Ottawa qui auront bien servi le gouvernement Lesage, une certaine soumission financière de l'Église et la découverte du Nord dans l'imaginaire québécois⁷³.

C'est à l'aube du référendum de 1995 que Dion fait paraître un nouvel ouvrage, intitulé *Le duel constitutionnel Québec-Canada*. Il dresse alors un bilan de la situation nationale. En avant-propos, il signale que le titre de son livre n'est ni incongru ni erroné, puisqu'il considère bel et bien que le Québec est en situation de combat ou de duel avec le gouvernement fédéral :

d'un côté, c'est toujours un seul et même héros qui s'escrime : le Québec. De l'autre côté, le gouvernement fédéral est son principal opposant. Les autres – les provinces – lui souhaitent la victoire, lui prêtent main-forte à l'occasion, font des crocs-en-jambe à l'adversaire commun. [...] Les protagonistes s'essoufflent, observent une trêve, reprennent les hostilités, se livrent à des mises en forme solitaires, s'élancent, reculent, feignent, gagnent ou perdent des batailles, mais la victoire, que de part et d'autre ils espèrent, leur a jusqu'ici échappé⁷⁴.

Ainsi, contrairement aux deux premiers tomes de *Québec 1945-2000*, Dion retrouve sa position d'observateur privilégié et chevronné. C'est aussi dans cet ouvrage qu'il reproduit un texte préparé pour le collectif *Mélanges en l'honneur de John Meisel*, publié en 1991, s'intitulant « Propos désabusés d'un fédéraliste fatigué ». En lisant ce titre, nous serions portés à accorder plus d'attention aux mots « désabusés » ou « fatigué ». Toutefois, à la lecture du texte, force est de constater que c'est surtout celui de « fédéraliste » qu'il faut retenir. Malgré les échecs du lac Meech et de Charlottetown, ces événements n'ont pas réussi à atténuer son optimisme :

⁷³ *Ibid.*, p. 126-137.

⁷⁴ Dion, *Le duel constitutionnel Québec-Canada*, p. 7.

des tentations de « séparatisme », oui, j'en ai éprouvé, j'en éprouve encore et j'ai le sentiment que j'en éprouverai à l'avenir. À plusieurs reprises, j'ai déclaré que tel ou tel projet de réforme constitutionnelle représentait « la dernière chance » du Canada. [...] À certaines reprises [...] j'ai même affirmé qu'entre le *statu quo* constitutionnel et l'indépendance du Québec, je choisirais l'indépendance. Je ne tiens plus le même propos. Les circonstances et mon état d'esprit ont bien changé⁷⁵.

Bref, non seulement Dion réitère sa position en faveur de la troisième voie, mais il affirme même qu'il n'opterait pas pour l'indépendantisme advenant un *statu quo* constitutionnel.

Comment expliquer ce recul de Dion devant l'option souverainiste? Certains associeront cette nouvelle position à l'implication de son fils dans le camp du Non⁷⁶. Pour notre part, nous croyons que l'une des raisons pour laquelle Dion se rétracte découle de son scepticisme à l'endroit du chef péquiste. D'après lui, Parizeau n'incarne pas le Québec, comme l'ont incarné avant lui les Duplessis, Lesage et Lévesque : « Il n'est pas perçu comme le "sauveur" ou le "mauvais génie" de la nation. Son personnage politique est de style britannique et non latin. Dès le premier abord, il décourage les plus fervents nostalgiques du "culte du chef"⁷⁷. » De plus, dans *Le duel constitutionnel*, Dion revient sur des thématiques délaissées depuis plusieurs années, comme les conditions d'un fédéralisme renouvelé, la lutte contre la techno-démagogie, la politique de participation ou les tares de l'État-nation. Autrement dit, l'homme neuf auquel nous avait habitués Dion depuis les années 1980 donne l'impression, dans cet ouvrage, d'être disparu. Pour lui, contrairement à 1980, ni le oui ni le non ne représentent, en 1995, un pas vers la troisième voie.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 9.

⁷⁶ Jean-François Lisée, « 1995 Versant Non : l'ombre de Stéphane Dion », *L'actualité* (27 octobre 2010), [En ligne], [http://www.lactualite.com/zzz_archives/blogue-de-jean-francois-lisee/1995-versant-non-lombre-de-stephane-dion] (28 septembre 2015).

⁷⁷ Dion, *Le duel constitutionnel Québec-Canada*, p. 323.

Bien que ce regard sur la question nationale soit le dernier offert de son vivant, nous devons à son épouse, Denyse Dion, la publication, en 1998, de ce qui aurait été le troisième tome de *Québec 1945-2000*. Dans la préface de ce livre intitulé *La révolution déroutée 1960-1976*, nous apprenons que Dion avait eu un grave problème de santé lorsqu'il rédigeait *Le duel constitutionnel* et qu'à ce moment, il avait demandé à son épouse, qui dactylographiait tous ses ouvrages depuis sa thèse de doctorat, de terminer ce livre dans le cas où il n'y parviendrait pas⁷⁸. Son décès l'empêche ainsi d'écrire la conclusion de son ouvrage. Néanmoins, son épouse savait qu'il comptait s'inspirer, pour cette conclusion, d'un texte qu'il avait publié en l'honneur de Fernand Dumont en 1995. C'est donc ce texte qui fait office de conclusion et, du même coup, de testament intellectuel. En fait, le politologue tente ici de définir ce qu'est la nation québécoise. Pour lui, la nation est une identité incertaine qui se définit à l'aide de deux catégories fondamentales de l'esprit : le temps et l'espace. L'individu, comme la collectivité, se forge une personnalité à travers le mythe de son origine et de sa destinée. Comme tout individu, à sa naissance, une collectivité se nomme. Reçu ou choisi, « ce nom la désigne, il acquiert un sens à la mesure de ce qu'elle devient, il l'identifie⁷⁹ ». Dans le cas qui nous intéresse, la nation est d'abord canadienne, puis canadienne-française, avant de devenir québécoise⁸⁰.

La nation se définit également dans l'espace. De fait, le territoire joue un rôle important dans la formation de l'identité. À ce propos, Dion reprend les paroles d'Anne Hébert : « La terre que nous habitons est terre du Nord et terre d'Amérique : nous lui appartenons biologiquement comme la flore et la faune. Le climat et le paysage nous

⁷⁸ Nous y apprenons que Dion retravaillait énormément ses textes et qu'en fait les principales parties de *La révolution déroutée : 1960-1976* en étaient à la révision lorsque le 20 août 1997, à l'âge de 75 ans, son corps est retrouvé dans sa piscine (voir Denyse Dion, « Préface », dans Dion, *La révolution déroutée*, p. 7-8).

⁷⁹ *Ibid.*, p. 259.

⁸⁰ Ce dont se plaint d'ailleurs Dion, car, pour lui, l'appellation « Québécois » ne relève que du politique, puisqu'elle exige seulement d'habiter au Québec et qu'elle omet l'essentiel, c'est-à-dire l'origine française. Ainsi, « Canadien français » demeure l'expression qu'il préfère pour désigner un descendant des premiers colons.

ont façonnés aussi bien que toutes les contingences historiques, culturelles, linguistiques⁸¹. » À cela, Dion ajoute que, si le catholicisme et la langue française ont joué des rôles importants pour le nationalisme canadien-français depuis la Révolution tranquille, le nationalisme québécois ne dépend plus que de la seconde. Bouée de sauvetage de l'identité, la langue française n'est plus en danger de disparaître, mais de se dégrader. La disparition de l'Église au profit de l'État expliquerait aussi le repli des Canadiens français sur le Québec. Dion réitère d'ailleurs cette vieille position voulant que ce soit le rôle de l'État dans la poussée vers la modernité qui fait du Québec un cas à part : « [Les Québécois] apprennent à se percevoir maîtres plutôt que sujets, [ils] entendent se faire reconnaître partout dans le monde, ils apprennent à s'aimer⁸². » Enfin, une dernière constituante du nationalisme québécois serait l'histoire. D'après Dion, les Canadiens français n'ont jamais aimé leur passé et c'est pourquoi, lorsque la modernité a broyé la société traditionnelle, ils n'ont pas senti la nécessité de renouer avec celui-ci. Ainsi, les derniers mots de Dion se font sentir tel un immense cri du cœur :

Nous pouvons, nous devons pour nous-mêmes et pour la génération montante, retrouver dans les méandres du souvenir les traces d'un passé qui ne fut pas seulement tragédie et dépossession, mais aussi, à certaines heures du moins, félicité et conquête. Au creux de la mémoire, le passé ne meurt pas. [...] Cultiver la mémoire nourrit le présent et balise l'avenir. Je ne puis croire que les Canadiens français aient été de la sorte précipités du vide dans la modernité. Je ne puis me résoudre à penser que leur histoire n'est qu'une suite d'humiliations et une accumulation de déboires. [...] Qui, quoi, à défaut des élites déchues, nourrit chez les Canadiens français la conscience d'une identité commune ancrée dans l'origine et fortifiée par l'espérance d'un destin favorable⁸³ ?

⁸¹ Dion, *La révolution déroutée*, p. 264.

⁸² *Ibid.*, p. 274.

⁸³ *Ibid.*, p. 277-279.

Conclusion

Dans les pages précédentes, nous avons tenté de rendre le plus fidèlement possible la pensée de Léon Dion. Notre objectif était clair : alors qu'il apparaît comme l'un des intellectuels les plus marquants de sa génération, il n'a toujours pas fait l'objet d'une investigation de la part de la nouvelle histoire intellectuelle. Pour comprendre la raison de cet oubli, nous avons tenté de dégager ce qui distingue sa pensée de celle de ses contemporains. Nous avons donc analysé de quelle façon Dion en est venu à défendre une autre voie – la troisième –, laquelle visait à réconcilier fédéralistes canadiens et indépendantistes québécois par la promotion et par la mise en place de principes répondant à un fédéralisme asymétrique.

À la vue de nos résultats, ce serait une erreur de croire d'emblée que cette voie fut toujours défendue par le politologue. Antinationnaliste au départ, Dion adopte la troisième voie dans les années 1960. Dès lors, le regard qu'il porte sur le nouveau nationalisme de croissance est de plus en plus favorable. C'est à cette époque surtout qu'il se rapproche – étant donné son rôle de conseiller spécial à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme – de la pensée et de la sensibilité d'André Laurendeau. Cette sensibilité à l'égard des Canadiens français que lui transmet Laurendeau marquera la pensée de Dion jusqu'à la fin. À cela, comme ce dernier l'explique dans le premier tome de *Québec 1945-2000*, il faut ajouter les nombreuses déceptions personnelles et collectives qu'a entraînées l'incapacité de réaménager le fédéralisme canadien : « Ce sont avant tout les échecs que le Québec a essuyés depuis que je me préoccupe de son devenir qui ont le plus contribué à m'attacher à lui⁸⁴. » Par « échecs », nous pouvons, bien entendu, penser à la « nuit des longs couteaux » ou à l'échec des accords de Meech et de Charlottetown. Néanmoins, au cours de notre analyse, il nous a semblé que les épisodes qui ont le plus ébranlé Dion ont été la menace, par Trudeau, de rapatrier

⁸⁴ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 119.

unilatéralement la Constitution canadienne et le refus de Ryan d'appuyer le PQ dans son opposition à cette mesure.

Tout au long de cet article, nous avons tâché de comparer la pensée de Dion à celles d'autres intellectuels. À ce propos, Laurendeau, Vallières, Dumont, Rioux ou Rocher ont sans doute été les plus présents. Or, si nous croyons avoir réussi à faire ressortir l'originalité de la pensée de Dion, l'analyse serait enrichie par la réflexion d'autres intellectuels, journalistes et hommes politiques. Parmi ceux-ci se trouvent, d'après nous, au premier rang Ryan et Trudeau. Dion a sévèrement critiqué Claude Ryan lorsque celui-ci se trouvait à la tête du PLQ. Pourtant, il était probablement – avec Brian Mulroney (peut-être) au fédéral – la voix politique qui se trouvait le plus près de la troisième voie. Nous pouvons supposer que ces critiques sont attribuables, du moins en partie, à la déception de Dion de voir Ryan, l'idéaliste, marcher sur un certain nombre de ses principes⁸⁵.

Le cas de Trudeau est plus délicat. Si Trudeau et Dion ont évolué dans les mêmes sphères dans leur jeunesse⁸⁶, le politologue lui sert un procès sévère dans le deuxième tome, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, de son ouvrage *Québec 1945-2000*. Il en fait ni plus ni moins « l'intellectuel le plus fascinant et le plus décevant des années cinquante⁸⁷ ». À la lecture de ce texte, cependant, nous constatons que Dion insiste davantage sur le « décevant » que sur le « fascinant ». En effet, si certains ont envié à Trudeau ses prouesses intellectuelles et physiques, son charme et sa fortune ainsi que son esprit cultivé et progressiste, il ne faut pas se leurrer : selon Dion, la culture de Trudeau était plus étendue que profonde et son argumentaire appartenait moins au raisonnement qu'au dogmatisme. Pour illustrer ce jugement, Dion met en scène une discussion entre Laurendeau et Pelletier au cours de laquelle le premier exprime son inquiétude concernant la

⁸⁵ Nous faisons ici référence à sa réaction face à la menace de rapatriement unilatéral de la Constitution.

⁸⁶ Trudeau ne manque pas de souligner l'intérêt qu'il porte aux articles de Dion dans *Cité libre*.

⁸⁷ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2, p. 195.

candidature de Trudeau à la direction du Parti libéral du Canada (PLC). Pour Laurendeau, l'antinationalisme de Trudeau le mènerait à nier l'existence du sociologique. Or, pour Dion, c'est cette négation même qui risque de causer la perte du Canada :

Il faudrait comprendre que le Québec ne soit pas et ne sera pas une province comme les autres, mais une société globale au sens sociologique du terme et un peuple sur le plan politique. S'il pouvait par miracle admettre ces faits et en être aujourd'hui le propagandiste dans tout le pays, son nom serait inscrit en lettres d'or dans notre histoire parce que sa contribution pour la persistance du Canada et la promotion du Québec serait immense. Sinon, il se pourrait bien qu'il soit considéré comme le maître fossoyeur du pays qu'il aurait mal aimé. Il reviendra à l'histoire de porter jugement sur son action⁸⁸.

Bref, Dion adresse à Ryan le même reproche que celui qu'il adressait quelques années plus tôt à Robert Bourassa, celui d'avoir « entraîné la disparition presque complète de la traditionnelle dimension autonomiste de la politique québécoise⁸⁹ ». Alors qu'il regrette que Ryan n'ait pas su conserver ses idéaux au contact de la sphère politique et qu'il ait manqué de fermeté dans son opposition à Trudeau et au *statu quo* constitutionnel, c'est en un certain sens le contraire qu'il reproche à Trudeau, soit son dogmatisme et sa dureté à l'égard du Québec. Dans ce dernier cas, l'incapacité de l'ancien premier ministre du Canada de faire preuve de compassion à l'endroit de son peuple découlerait d'une blessure profonde, c'est-à-dire la honte de ses origines.

Au demeurant, Dion est un être complexe, subtil et parfois même difficile à saisir. Comme nous le disions en introduction, le politologue s'est évertué à lier son cœur à sa raison. Assez tristement, selon Guy Laforest, il n'aurait jamais réussi : « Léon Dion est resté prisonnier de son tourment puisqu'il a été incapable de définir une réelle synthèse

⁸⁸ *Ibid.*, p. 200.

⁸⁹ Dion, *Le Québec et le Canada*, p. 34.

entre le pôle du particulier (nationalisme) et de l'universel (libéralisme)⁹⁰. » Cherchant constamment une façon de lier son idéal libéral à sa patrie, le Québec, il faisait partie des rares intellectuels capables d'offrir un regard juste et éclairé sur l'« Ancien » et le « Nouveau » Régime. Cependant, contrairement aux autres intellectuels de sa génération, il avait choisi une autre voie que le *statu quo* constitutionnel ou l'indépendance du Québec. Il était d'ailleurs très certainement le plus brillant et le plus articulé défenseur de cette voie, laquelle n'a toujours pas retrouvé de si fin et dévoué promoteur⁹¹. En ce sens, à son décès, il apparaît que non seulement cette voie a perdu sa dernière voix, mais, bien plus, il nous semble que c'est le Québec tout entier qui a perdu l'un de ses sages les plus lucides et, surtout, les plus sensibles.

⁹⁰ Antoine Robitaille, « Dion contre Dion : Léon Dion serait-il déçu en voyant son fils bloquer ce qu'il a cherché à fonder? », *Le Devoir*, 9 décembre 2006, p. A1 et A4-A5, [En ligne], [<http://www.ledevoir.com/politique/canada/124521/dion-contre-dion>].

⁹¹ Leroux, « Les apories de l'intellectuel québécois », p. 115-127.